

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022**

**MAINTIEN DES DELEGUES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE AU
COMITE SYNDICAL DU SY.MEG**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 16 du mois de décembre à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
1	DAVID	Pierre-Emile		X	HOUBLON	Christine		
2	MERIDAN	Didier	X		CELIGNY	Jean-Luc		
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges		
4	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre		
5	EUSTACHE	Fred	X		CHALUS	Ary		
6	MOUSSE	Tony	X		BERNADOTTE	Denis		
7	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain		
8	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred		
9	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François		
10	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe		
11	ABELLI	Thierry		X	COËZY	Georget		
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise		
13	ZOZO	Gaby	X		DORVILLE	Murielle		
14	JOSPITRE	Christian		X	BALON	David	X	
15	OPET	Ghislaine	X		PHILETAS	Christina		
16	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys		
17	BERCHEL	Jean-Marie		X	PIOCHE	Mireille		
18	LANDRY	David		X	ROSEAU	Fabrice		
19	FRAIR	Jules		X	LUTIN	David		
20	DAMO	Jimmy		X	BEAUPERTHUY	Emmery		
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole	X		DI RUGGIERO	Patrick		
22	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole		
23	EMMANUEL	Félix	X		SAHAI	Serge		
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe		
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien		
27	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse		
28	HEGESIPPE	Jean-Marc		X	TOTO	Joel		
29	MANNE	Éric	X		DANQUIN	Alberte		
30	LUSINE	Jacqueline	X		EMMANUEL	Anaïs		
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick		
32	ARMOUGOM	Betty		X	LOQUES	Rose-Marie		

	TITULAIRES		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>	SUPPLEANTS		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>
33	DEZAC	Philippe		X	COQUITTE	Richard	X	
34	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent	X		VERGIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin		X	FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	X		BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves		X	RANCÉ	Rangy	X	
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges	X		NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy		X	MAURIELLO	Edmée		
49	LORIDON	Eddy		X	ABELA	Jean-Marie		
50	ALBERT	Richard		X	SEJOR	Nelly		
51	EZELIN	Jean-Claude	X		BRUDEY	Philippe		
52	PETIT	André	X		BEAUJOUR	M. Dany		
53	BRUDEY	Hilaire		X	ROGERS	Patrick		
54	ROGERS	Patrick		X	DEHER	Gaëlle		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert	X	
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric	X		DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	MICHINEAU	Magloire	X		RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel		X	BOULON	Ernan	X	
60	TOI	Yvon		X	BRESLAU	Nicolas		

Secrétaire de séance : M. Christophe CRAIL

**MAINTIEN DES DELEGUES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE AU
COMITE SYNDICAL DU SY.MEG**

A la suite de l'élection du maire de la ville de Sainte-Anne le 10 septembre 2022, le conseil municipal de la ville, par délibération en date du 26 octobre dernier a désigné ses représentants titulaires et suppléants dans les organismes extérieurs où la collectivité est membre ou adhérente.

Au vu de la délibération, il apparaît que la liste des délégués reste inchangée et que les mêmes représentants titulaires et suppléants ont été désignés pour siéger au Sy.MEG.

Les délégués représentants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- Monsieur Eric LATCHOUMANIN	- Monsieur Marcel KANDASSAMY
- Monsieur Georges COUPPE DE K/MARTIN	- Monsieur Georges NARDIN

Monsieur Georges COUPPE DE K/MARTIN était membre de la commission « communication » du Sy.MEG.

Il s'agit donc pour le syndicat de prendre acte de la décision de la ville de Sainte-Anne d'avoir désigné les mêmes délégués titulaires et suppléants au comité syndical du Sy.MEG.

**MAINTIEN DES DELEGUES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE AU
COMITE SYNDICAL DU SY.MEG**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 L.5211-2,

Vu la délibération du Sy.MEG n°DEL-2020-DAG-15 du 04 septembre 2020 portant installation du comité syndical du Sy.MEG,

Vu la délibération du Sy.MEG n°DEL-2020-DAG-35 du 25 septembre 2020 portant création des commissions sectorielles,

Vu la délibération du Sy.MEG n°DEL-2020-DAG-36 du 25 septembre 2020 portant désignation des membres des commissions sectorielles,

Vu la délibération n°06 en date du 26 octobre 2022 de la ville de Sainte-Anne, portant modification de la désignation des représentants de la collectivité au sein des organismes extérieurs,

Le comité syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	31
Abstentions	0
Voix contre	0

DECIDE :

Article 1 : de prendre acte de la décision du conseil municipal de la ville de Sainte-Anne de maintenir ses délégués représentants au sein du comité syndical du Sy.MEG :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- Monsieur Eric LATCHOUMANIN	- Monsieur Marcel KANDASSAMY
- Monsieur Georges COUPPE DE K/MARTIN	- Monsieur Georges NARDIN

Article 2 : de maintenir Monsieur Georges COUPPE DE K/MARTIN dans ses missions de membre de la commission « communication » du Sy.MEG.

Article 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le mardi 20 décembre 2022
Président
DULAC Daniel

